

# REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 53

## 27 12 15 Des fonctionnaires plus ouverts à la réforme des retraites

Le figaro par Cécile Couzel .  
HOME ECONOMIE RETRAITE

Selon le baromètre réalisé par le cabinet de conseil Ellipsa pour la Préfon (Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique) que Le Figaro dévoile en avant-première, 34 % des agents de la fonction publique seraient favorables à se voir appliquer les règles du privé en matière de retraite.

Et si les fonctionnaires étaient davantage enclins à bouger que ce qui est admis? Selon le baromètre réalisé par le cabinet de conseil Ellipsa pour la Préfon (Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique) que Le Figaro dévoile en avant-première, 34 % des agents de la fonction publique seraient favorables à se voir appliquer les règles du privé en matière de retraite. Seuls 24 % y seraient opposés. Concrètement, un tel alignement signifierait que leur pension serait calculée, comme pour les salariés, à partir des vingt-cinq dernières années de carrière, et non des six derniers mois. En échange, les primes seraient intégrées dans le calcul des pensions. À noter que 42 % des fonctionnaires disent ne pas savoir se prononcer sur la question.

Il est vrai que le sujet est très complexe et que les fonctionnaires se sentent un peu perdus. Selon le baromètre, 58 % d'entre eux s'estiment insuffisamment informés sur leur retraite, ce taux grimant à 72 % pour les moins de 35 ans. Près de six agents sur dix ne savent pas le montant qu'ils percevront à leur retraite. «Les nombreuses réformes des retraites finissent par créer un sentiment d'incertitude, incertitude qui alimente la crainte», souligne Christian Carrega, directeur général de Préfon. Ainsi, 60 % des fonctionnaires sont inquiets lorsqu'ils pensent à leur retraite, un résultat en hausse de cinq points sur un an.

«Les fonctionnaires sont attachés au service public mais ne sont pas hostiles à toute évolution», renchérit Christian Carrega. De fait, si 63 % d'entre eux désapprouvent les propos d'Emmanuel Macron jugeant que le statut des fonctionnaires n'est plus «adapté» pour certaines missions, ils sont tout de même 23 % à le soutenir

## 29 12 15 Pourquoi les retraités épargnent-ils encore autant ?

Le revenu Publié le 29/12/2015 à 06:58 - Mis à jour le 29/12/2015 à 06:57

Le taux d'épargne des ménages retraités demeure équivalent à celui du reste de la population active. Un rapport du Conseil d'orientation des retraites s'est penché sur cette énigme.

Le constat est troublant : «Les retraités continuent à épargner pendant leur retraite de façon significative», a expliqué Pierre-Louis Bras, lors de la récente présentation à la presse d'un rapport publié par l'instance qu'il préside (\*), le Conseil d'orientation des retraites (COR). Le paradoxe tient au fait qu'en théorie, «un ménage épargne durant sa vie active pour maintenir constant son niveau de consommation, tout au long de son cycle de vie», a ajouté le président du COR.

Et le rapport précise encore mieux le mécanisme : «Puisque le revenu baisse, en général, lors du passage à la retraite, un ménage épargne durant sa vie active, afin de pouvoir maintenir sa consommation durant sa retraite, en désépargnant, c'est-à-dire en puisant dans son épargne financière, ou en liquidant son patrimoine immobilier».

Pourtant, ce n'est pas ce qui se passe en France. Même si elle découle de statistiques de l'INSEE remontant à 2003, l'anomalie comportementale n'a pas dû beaucoup changer. A cette date-là, les ménages retraités

épargnaient, en effet, 19% de leur revenu disponible, le solde se répartissant entre consommation (81%) et aides financières en espèces (4%). Or, ce niveau élevé d'épargne des retraités était très proche de celui de l'ensemble des ménages (17%).

Le rapport du COR souligne qu'une enquête plus récente (Patrimoine 2010 de l'INSEE) a montré elle aussi que «le taux d'épargne des ménages retraités est proche de celui de l'ensemble des ménages, même si ce taux-là pour les ménages de 60-69 ans est tout de même inférieur à celui des ménages de 50-59 ans».

En réalité, le taux d'épargne des retraités devrait être négatif : «Le montant de leur épargne devrait tendre vers zéro, au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Pourtant, ce n'est pas ce que l'on observe». Le principe ne serait donc pas respecté, selon lequel, «le patrimoine accumulé au cours de l'existence [aurait] vocation à être consommé en fin de cycle de vie».

Pour quelles raisons les ménages retraités en France épargnent-ils encore autant ? Le rapport du COR a identifié plusieurs explications assez convaincantes. La première tombe sous le sens et découle de la définition de l'épargne qui est le solde entre le revenu disponible et la consommation du ménage dont les besoins déclinent naturellement avec l'âge, ne serait-ce que tous ceux qui étaient liés à la présence des enfants au foyer.

L'autre grand motif de maintien d'une épargne élevée relève d'une habitude culturelle : «De nombreux ménages souhaitent transmettre un patrimoine en héritage à leurs enfants ou à d'autres héritiers, ce qui induit un motif supplémentaire d'épargne et freine la désépargne en fin de cycle de vie», avance le rapport.

Une autre raison de continuer à épargner semble tout aussi légitime, c'est la crainte d'une augmentation des charges liées à la santé et surtout à la perte d'autonomie : «Comme ce risque augmente avec l'âge et qu'il est difficilement assurable, il peut justifier le souhait de continuer à accumuler du patrimoine en fin de cycle de vie».

Le rapport du COR juge, en revanche, dénué de fondement la crainte du risque de baisse de leur revenu : «Les pensions de retraite constituent [en effet] un revenu garanti et l'indexation des pensions sur les prix les met à l'abri des fluctuations conjoncturelles». En outre, le risque lié à la perte du conjoint se voit limité par le bénéfice de la pension de réversion dont bénéficient «la plupart des retraités».

Les comportements d'épargne sont bien évidemment liés au niveau de vie des retraités. Le rapport du COR a établi que «les retraités ont, en moyenne des revenus inférieurs à ceux des personnes actives, mais leur niveau de vie est comparable, car ils ont moins souvent des enfants à charge ». En 2013, le niveau de vie moyen des retraités (2 049 euros par mois et personne du foyer fiscal) était supérieur à celui de l'ensemble de la population (1 946 euros par mois et personne du foyer fiscal).

Et, last but not least, entre 1970 et 1996, «le niveau de vie moyen des retraités a beaucoup augmenté et l'écart avec le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population s'est nettement réduit». Pour plusieurs raisons : montée en charge des régimes de retraite, progression de l'activité féminine, arrivée à la retraite de ceux qui ont acquis davantage de droits à la retraite.

Ce rattrapage du niveau de vie des retraités a conduit, depuis 1996, à une stabilité de leur niveau de vie «relatif», donc comparé à celui de l'ensemble de la population : «C'est en France, où il atteint 100% que le niveau de vie relatif des plus de 65 ans apparaît le plus élevé parmi les onze pays habituellement suivis par le COR».

Néanmoins, ce niveau de vie «relatif» des retraités va décrocher à partir de 2020 [du fait de la réforme de 2014], a précisé Pierre-Louis Bras, mais le niveau de vie réel des retraités, lui, va continuer d'augmenter».

(\*) « Les retraités : un état des lieux de leur situation en France » - Conseil d'orientation des retraites. 13ème rapport adopté le 16 décembre 2015